

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 septembre 2012

Service instructeur
Service Patrimoine et Conservation

N° CP-2012-9-7-2

Service consulté
SAA
DJU

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL AU SEIN DU
SYNDICAT MIXTE MEMORIAL DE L'ALSACE-MOSELLE DE SCHIRMECK**

Résumé : Le présent rapport a pour objet la désignation des représentants du Conseil Général au sein du Syndicat Mixte Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck.

Lors de sa séance du 14 avril 2011, le Conseil Général a procédé à la désignation des représentants du Conseil Général pour siéger au sein des organismes extérieurs dont le Syndicat Mixte du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck pour lequel 2 titulaires (Brigitte KLINKERT, Eric STRAUMANN) ont été désignés ainsi que 2 suppléants (Guy JACQUEY, Christian CHATON).

Suite à l'approbation par la Commission Permanente du 6 juillet 2012 des nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck qui fixent désormais le nombre des représentants du Conseil Général à trois titulaires et trois suppléants, il appartient à l'Assemblée Départementale de reconduire les 2 titulaires et 2 suppléants actuels et de désigner le troisième titulaire et son suppléant chargés de la représenter, pour la durée de leur mandat, au sein de cet organisme.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER